

Jeunes chercheurs...

Houda Bouzidi, magistérante, Département de Psychologie
Laboratoire d'Analyse des Processus Sociaux et Institutionnels
Université Mentouri Constantine

Le viol et ses conséquences traumatiques sur la femme Algérienne

Introduction :

Le phénomène de viol est connu depuis l'antiquité, au fil du temps, il est devenu de plus en plus un fait presque banal. Quoi qu'il en soit, il est horrible de percevoir cette réalité, notamment parce qu'il s'agit d'un acte désapprouvé par toutes les religions et prohibé bien évidemment par l'Islam.

En effet, dans la culture arabo-musulmane, le viol touche toute la famille de la victime. En visant la femme garante de la culture, de l'éducation, c'est l'honneur, la virilité et la dignité du père, du mari, du frère, et même du cousin qui sont visés.

Particulièrement dans les familles traditionnelles où la sexualité féminine n'a droit de reconnaissance que dans le cadre d'un mariage, lui aussi conditionné par l'assurance préalable de la virginité de la future épouse. Si le viol est révélé, il peut être suivi d'une défense massive de l'environnement familial et social ; la victime est alors sévèrement jugée, voire rejetée, le viol constituant rétroactivement un véritable leurre de la virginité offerte initialement. C'est pour cela qu'il est difficile d'aborder ce sujet chez nous.

Pourtant, malgré le fait que le viol est souvent rattaché aux sociétés occidentales considérées dans notre milieu comme décadentes, il est cependant bien présent en Algérie, et son impact sur la santé psychologique et mentale des victimes n'est plus à démontrer.

Le viol :

Le viol est "un acte de pénétration, même légère, de la vulve ou de l'anus imposé notamment par la force physique, en utilisant un pénis, d'autres parties du corps ou un objet. Il y a tentative de viol si l'on essaie de commettre un tel acte. La violence sexuelle peut comprendre d'autres formes d'agression dans lesquelles intervient un organe sexuel, notamment le contact imposé entre la bouche et le pénis, la vulve ou l'anus. Lorsqu'il y a viol d'une personne par deux ou plusieurs agresseurs, on parle de viol collectif" (OMS, 2002).

Différents types de viol :

- Le viol commis par le conjoint ou le partenaire intime. Il n'est ni rare ni particulier à une région du monde que des partenaires intimes commettent des agressions sexuelles.
- Le viol commis par des étrangers.
- Le viol systématique ou opportuniste dans les conflits armés. Ces viols peuvent être commis par une ou plusieurs personnes. Les viols collectifs commis par au moins deux agresseurs sont fréquents dans de nombreuses régions du monde.

Les femmes à risque :

- Les femmes non accompagnées (veuves, sans famille)
- Les fillettes placées en foyer d'accueil ou travaillant comme domestiques.
- Les femmes chefs de ménage.
- Les femmes âgées.
- Les femmes souffrant d'un handicap physique ou mental.
- Les femmes incarcérées en prison ou dans les camps de concentration (notamment lorsque les conditions de détention n'assurent pas une protection par rapport aux prisonniers masculins ou lorsque les gardiens sont des hommes).
- Les femmes ayant déjà subi un viol. Celles-ci sont généralement marginalisées, vivent seules et sans protection ce qui les rend plus vulnérables à une nouvelle agression.

- Les prostituées.
- Dans les conflits armés, les femmes des groupes ethniques cibles lorsque l'agresseur a pour politique, officielle ou non, d'utiliser le viol comme arme de génocide.

Problématique :

Le viol est un polytraumatisme, et ses conséquences sont nombreuses et peuvent toucher la vie sexuelle, relationnelle et même professionnelle de la femme. De ce fait, on se demande comment la victime peut survivre à un tel traumatisme. Comment elle va réagir ? Quelles sont les différentes conséquences qu'elles peuvent subir ? Quel aspect de la personnalité ou des relations affectent-elles le plus ? Et quels changements peuvent atteindre la victime dans toutes les dimensions de sa vie ?

Pour nous résumer, nous dirons que la question essentielle à laquelle nous allons essayer de répondre à travers cette étude est :

Quelles sont les différentes conséquences du viol et quel est son impact sur la victime ?

Les hypothèses de travail :

Hypothèse générale :

Le viol entraîne des conséquences psychologiques, relationnelles et sociales.

Les hypothèses partielles :

- 1/ Le viol entraîne divers troubles psychologiques.
- 2/ le viol entraîne des conflits relationnels et familiaux.
- 3/ Le viol engendre des difficultés sexuelles.
- 4/ la personne violée devient plus vulnérable sur le plan social.

III- L'objectif de la recherche :

La problématique du viol mérite d'être étudiée de près et ce dans le but de mieux le définir, d'étudier son impact, et ses conséquences à court et à

long terme. Et aussi d'approcher le vécu psychique des femmes violentées et étudier les mécanismes de leurs personnalités.

IV- Méthodologie :

Nous avons opté pour la méthode clinique qui est la méthode la plus appropriée pour approcher la vie intérieure des victimes.

De plus, elle se base essentiellement sur l'étude de cas, qui nous amène à des techniques de recueil des informations : entretiens, tests, analyse de contenu.

Les outils d'investigation :

A- L'observation :

S'est faite lors des entretiens.

B- L'entretien : on a utilisé des entretiens semi directifs avec un canevas composé de plusieurs items décidés et préparés à l'avance. Items centrés autour des axes suivants établis préalablement à partir des hypothèses et objectifs de la recherche :

- 1/ La vie de la victime avant le viol.
- 2/ Les circonstances du viol.
- 3/ Les symptômes post traumatiques.
- 4/ Les conséquences psychologiques.
- 5/ Les conséquences relationnelles.
- 6/ Les conséquences sociales.

C- Analyse de contenu :

On a choisi l'analyse catégorielle de G. MUCCHIELLI, qui consiste en un découpage des entretiens en catégories et sous catégories correspondant aux grands axes des entretiens. Cette analyse comporte quatre opérations :

- 1/ Découpage et reformulation des unités de sens.

2/ Distribution et regroupement de ces unités de sens sous des catégories, telles qu'elles se dégagent du texte lui-même.

3/ Inventaire et décompte fréquentiel des catégories.

4/ Recherche systématique, ou bien qualification des mots.

Dans notre étude nous avons établi les quatre catégories suivantes :

Catégorie A : Elle contient les conséquences traumatiques du viol.

Catégorie B : elle regroupe les conséquences psychologiques du traumatisme de viol, comme l'effraction narcissique, les sentiments de honte et de culpabilité, etc.

Catégorie C : elle contient les conséquences relationnelles liées au viol, et regroupe les problèmes qui touchent la sexualité, les liens familiaux, etc.

Catégorie D : elle regroupe les conséquences sociales sur la victime et son entourage.

D. Les tests projectifs :

Le recours à la méthodologie Projective, se justifie par le fait que nous attendons de cette démarche de mettre à jour ce qui n'apparaît pas ailleurs et notamment dans les entretiens. Cependant et selon C. Chabert, l'utilisation concomitante du Rorschach et du TAT nous paraît offrir des perspectives extrêmement fécondes dans la mesure où les deux épreuves, par la complémentarité que leur confère une facture différente, permettent de solliciter un éventail de conduites psychiques plus large, si bien qu'une analyse plus solide et une exploration plus exhaustive du fonctionnement mental en sont favorisées.

Cependant, le TAT constitue, avec le Rorschach, les deux techniques d'investigation les plus fréquemment utilisées par le psychologue clinicien. Or, si pour le Rorschach il existe de nombreux manuels de qualité permettant son utilisation et un perfectionnement continu dans sa maîtrise, tel n'est pas le cas pour le TAT.

1- Le Rorschach :

Le lecteur de cette recherche peut s'interroger sur l'utilité de ce test dans une étude rentrant dans le cadre de la psychologie traumatique, et dont

l'objectif est de démontrer l'effet traumatique chez les femmes victimes de viol. Nous avons de ce fait utilisé le Rorschach pour plusieurs raisons :

Dans un premier temps, le Rorschach est constitué par un matériel non figuratif : seulement une tache sur un fond qui oblige à la centration sur les formes, les contours, par la mise à l'épreuve des barrières entre dedans et dehors. Sur les figures des dix planches, le sujet projette sa réalité intérieure, en revenant aux mécanismes caractéristiques de sa personnalité et de ses conflits.

Dans un deuxième temps, la construction du test permet d'explorer la qualité de la représentation de soi, en particulier son intégrité, sa fermeté ou sa fragilité narcissique. Les atteintes narcissiques, les préoccupations corporelles et sexuelles, sont révélées lors du Rorschach.

2- Le TAT :

Nous avons opté pour la méthode d'analyse de Shentoub, qui nous semble la plus adéquate et qui est d'ailleurs la plus utilisée. Ce test a pour but de montrer la nature du conflit intrapsychique du sujet, et ses mécanismes de défense, ainsi que ses angoisses afin de pouvoir mettre une hypothèse sur son type de fonctionnement mental.

"Par processus TAT, dit Shentoub, nous entendons l'ensemble des mécanismes mentaux engagés dans cette situation singulière où il est demandé au sujet d'imaginer une histoire à partir de la planche. Autrement dit, de forger une fantaisie à partir d'une certaine réalité" Shentoub, p. 3.

E. Le traumaq :

Questionnaire d'évaluation du traumatisme psychique. Il s'agit d'un questionnaire qui permet d'évaluer la fréquence et l'intensité des manifestations du traumatisme psychique pendant et après l'événement. Il se compose de 65 items répartis sur 10 échelles.

V- Observations :

Notre recherche qui est en cours de réalisation exige une étude méthodologique approfondie. De ce fait, tous les points suivants ne représentent que des observations sur les cas de viol avec lesquels nous

avons travaillé, durant la période allant de Novembre 2006 jusqu'à Mai 2007. Nous avons essayé d'avoir une bonne approche de parole avec ces femmes, nous avons essayé de leur donner tout notre intérêt, et même l'aide possible.

De ce fait, il nous a semblé pertinent de prendre un échantillon restreint, composé de trois femmes victimes de viol, leur âge se situe entre 36 ans et 38 ans. Elles se trouvent au centre de Bouismail, W. de Tipaza, Ouest d'Alger.

Ces cas présentent les symptômes suivants :

**** Des troubles post - traumatiques :***

- Une reviviscence de l'événement traumatique dans le rêve (Cauchemars et flash back...).
- Un comportement d'évitement, des conduites phobogènes (par exemple, peur de l'obscurité).
- Un sentiment permanent de menace, de danger et d'alerte.
- des symptômes traumatiques non spécifiques : tels que l'anxiété, détresse, mal être généralisé, sentiment de vide et de non sens.
- Un sentiment d'avenir bouché, et de désespoir.
- Sentiment d'étrangeté par rapport aux autres. Elles se sentent incomprises par leur famille, incarcérées dans leur haine et leur malheur, elles pensent qu'elles ne seront jamais plus comme avant, que tout est fini. Elles sont fixées dans le moment traumatique.
- Troubles d'endormissement, de la conduite alimentaire (boulimie, anorexie).
- Des maladies psychosomatiques (ulcère, troubles des règles, migraine, vaginisme, mal de dos, etc.)

**** des troubles psychologiques :***

- Troubles liés à l'image de soi, baisse de l'estime de soi, sentiment de saleté.
- Sentiment de culpabilité et de honte.
- Troubles dépressifs et tentatives de suicide.
- Relations sexuelles inconsidérées avec des hommes, actes qui pourraient rentrer dans le cadre de la personnalité borderline.

*** des difficultés relationnelles :**

- Difficultés sexuelles, notamment la perte du désir sexuel.
- Les rapports affectifs des victimes avec les autres sont allés en se dégradant depuis leur viol. Ces victimes se décrivent comme étant mortes pour leurs familles.

*** Des problèmes sociaux :**

- L'abandon familial, le scandale, la honte familiale peuvent détruire toute la vie sociale des victimes.
- L'impact traumatique du viol a été renforcé par la maltraitance sociale et par les périodes SDF (sans domicile fixe).

Conclusion :

Le viol est un poly traumatisme, dans le fait qu'il touche en toute profondeur l'intimité de la femme, son corps qui représente son identité féminine, son image en tant que femme, son identité sexuelle, surtout pour une fille qui n'a pas eu de relations sexuelles avant son viol, et cela surtout en Algérie pays musulman où la relation sexuelle ne peut avoir lieu que dans un cadre légitime : celui du mariage.

Cette effraction physique et psychologique, entraîne des conséquences dramatiques sur la vie de la victime, et détruit ses références symboliques, ses croyances sur la vie, sur l'amour et sur le plaisir.

D'après notre expérience avec ces femmes, nous notons qu'elles sont mal entourées par leur famille, dans la mesure où elles ont subi déjà des actes de violence physique et/ou psychologique par leurs proches, dans tous les cas étudiés dans ce travail. Par ailleurs, nous avons remarqué que la relation avec les parents n'était pas bonne. Ce sont plutôt des cas sociaux, et pour cela le recours à la psychothérapie toute seule ne pourra rien changer sans soutien familial et social.

Bibliographie :

- 1- Chabert. C (1983), "Le Rorschach en clinique adulte", 1^e édition, BORDAS, Paris.
- 2- Daligand. L, Gonin. D (2000), "violence et victime", Méditations, Lyon.
- 3- Damiani. C (1997), "Les victimes : violences publiques et crimes privés", Bayard Editions, Paris.
- 4- Damiani. C, Periera-Fadin. M (2006), "Le traumaq : Questionnaire d'évaluation du traumatisme", les éditions du Centre de Psychologie Appliquée, Paris- France.
- 5- Dayan. M (1995), "Trauma et devenir psychique", PUF, Paris.
- 6- De clerq. M, Lebigot. F (2001), "Les traumatismes psychiques", MASSON, Paris.
- 7- Mucchielli. R (1979), "L'analyse de contenu : des documents et de communications", les Librairies Techniques, Entreprise Moderne d'Edition et les éditions ESF.
- 8- Rausch de Traubenber. N (1983), "La pratique du Rorschach", 5^e édition, PUF, Paris
- 9- Shentoub. V (1990), "Manuel d'utilisation du TAT (Approche psychanalytique)", DUNOD, Paris.
- 10-Tisseron. S (1992), "La honte : psychanalyse d'un lien social", DUNOD, Paris.
- 11- Toulbi. R (1984), "Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille Algérienne", ENAL, Alger.

Revue :

"Le TAT Aujourd'hui en Algérie", Psychologie, Revue Officielle de la Société Algérienne de Recherche en Psychologie, 1990, N° 1.